



// LÉPIDOPTÈRES

Le mélibée, un papillon emblématique du massif du Jura

Le mélibée est l'une des espèces de papillons de jour les plus menacées à l'échelle nationale comme européenne. Encore présente dans une trentaine de départements dans les années 60, elle a disparu de près de 90 % de ceux-ci aujourd'hui, et ne subsiste presque plus que dans les départements du Doubs et du Jura. De petites populations sont également présentes en Bourgogne et dans la région Grand Est. L'espèce est protégée nationalement, et classée "En danger critique d'extinction" au niveau national comme régional.

Véritable joyau des prairies à molinie (graminée poussant dans les milieux humides), le mélibée est de taille modeste (environ 3cm d'envergure). D'une couleur orangée discrète, sa présence est difficile à repérer, le mélibée présentant un vol souvent maladroit et proche du sol. Il vient rarement se percher en évidence, préférant le couvert végétal de ces prairies humides. On le reconnaît à ses grands points noirs à centre blanc et entourés d'orange sur l'aile postérieure. Ces points sont alignés de haut en bas et bordés d'une bande blanche interrompue.

Comté, tous deux localisés à moyenne altitude dans le massif du Jura. Le principal foyer de population se trouve à cheval entre le premier et le second plateau, dans le département du Doubs, alors que le second, de taille plus modeste, est situé en Petite Montagne jurassienne.

Principales menaces

Disparu de Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse, Danemark et République Tchèque, ce papillon a régressé suite à diverses pressions d'origine humaine. La raison principale de son déclin est la modification des pratiques agricoles et sylvicoles qui a conduit, surtout au XX^e siècle et encore aujourd'hui, à la disparition de ses milieux de vie (prairies humides et lisières) considérés comme trop peu productifs. Ces milieux agricoles et forestiers ont évolué par le biais de deux grands phénomènes :

- L'abandon, ces milieux étant considérés comme pas assez productifs, et à partir d'un certain taux d'emboisement, délaissés par les espèces des milieux semi-ouverts comme le mélibée.
- L'intensification, avec diverses pratiques comme le drainage, la plantation de résineux, la fauche de manière trop précoce ou trop fréquente, le pâturage avec un chargement trop important, la transformation en prairies artificielles ou en grandes cultures, ou encore l'amendement trop important, conduisant à la disparition du cortège floristique



Gros plan sur les ailes du mélibée. © Nicolas Orliac

favorable à l'espèce.

Quelques mesures pour aider à sa préservation

Témoin de pratiques agricoles et sylvicoles considérées comme dépassées car peu productives, sa survie en Franche-Comté est, pour autant, inexorablement liée à ces modes d'utilisations désignés aujourd'hui comme extensifs. Afin de conserver cet état d'équilibre instable de mosaïques de milieux semi-ouverts, il est vital de maintenir un entretien dans les milieux de vie du mélibée.

D'une manière générale, la mise en place de mesures de génie écologique sur les territoires qu'il occupe est préconisée. La gestion la plus appropriée pour limiter l'enfrichement consiste à effectuer des coupes ou arrachages manuels de ligneux, de façon sélective. Ces

modalités de conservation des milieux favorables à l'espèce nécessitent d'être reconduites tous les 3 à 5 ans. Elles peuvent donc être perçues comme onéreuses et chronophages.

Pour peu qu'elle soit pratiquée de manière extensive, l'établissement d'une activité agricole peut dans certains cas se révéler être un moyen adapté pour entretenir des stations à mélibée. Deux grands types de pratiques pastorales sont considérées comme favorables :

- Fauche tardive (à la fin de l'été) et en rotation sur une partie seulement des prairies à molinie hébergeant l'espèce.
- Pâturage extensif (entre 0,2 et 0,7 UGB/ha/an). À long terme, ce pâturage devrait théoriquement être complété par un arrachage ciblé et raisonné des ligneux, en particulier s'il s'agit exclusivement de pâturage bovin.

Grands chiffres

- Le Mélibée a disparu de près de 90 % des départements français depuis les années 60.
- Les départements du Jura et du Doubs abritent à eux-seuls plus de 95 % des populations françaises. C'est un des meilleurs exemples de ce que l'on peut considérer comme notre patrimoine naturel franc-comtois.
- En Franche-Comté, l'espèce a disparu de Haute Saône, ainsi que de près de 30 % des stations où elle était historiquement connue.

D'une manière générale, il convient d'être prudent quant à la gestion apportée car une station perdue ou amoindrie impactera fortement l'ensemble des dernières populations françaises de cette espèce peu mobile, qui n'a de capacités de dispersion que sur de courtes distances. La mise en place de ces pratiques peut être, dans certains cas, valorisée financièrement dans le cadre des réseaux Natura 2000 (MAEC).

Un cas concret de mode d'exploitation pastorale favorable à cette espèce est donné ci-contre avec l'exemple de Yann Beaufils, agriculteur à Saint-Julien-lès-Russey dans le Haut-Doubs.

Article rédigé par Nicolas Orliac (CBNFC-ORI)

Où et quand la rencontrer

Le mélibée est une espèce d'occurrence printanière en Franche-Comté, apparaissant du 10 mai au 30 juin, avec un pic à la fin du mois de mai. Deux bastions principaux subsistent en Franche-



Le mélibée se pose souvent à l'abri dans les herbes. © Nicolas Orliac

Entretien avec Yann Beaufils, agriculteur à Saint-Julien-lès-Russey (25)

Yann Beaufils est éleveur bovin à Saint-Julien-lès-Russey et produit du Comté, du beurre, du lait et des yaourts via une coopérative. Sur une de ses parcelles au fond d'une combe se trouve une importante population de mélibée, découverte en 2021 lors de prospections menées par le Conservatoire Botanique.

Installé en agriculture biologique depuis 6 ans, Yann loue cette parcelle à la commune. Du fait de sa configuration, en fond de combe, en contexte froid et humide, elle est relativement peu productive et Yann y applique un chargement très léger. Il y fait

pâturer une quinzaine de génisses 6 mois par an, et parfois quelques vaches taries en fin de saison.

Le chargement est estimé à environ 0,4UGB/ha/an. Le pâturage mis en place n'est pas un pâturage en rotation, mais le chargement faible assure le maintien d'une

végétation haute d'une année sur l'autre. Ces prairies ponctuées parfois de jeunes buissons dont l'avancée est visiblement bien maîtrisée par le pâturage (et ponctuellement par un broyage à l'automne), sont particulièrement prisées par quelques espèces rares de papillons.

Sur la parcelle de Yann, les inventaires ont recensé 56 espèces de papillons de jour, soit près de 35 % des espèces franc-comtoises ! Parmi elles, pas moins d'une dizaine d'espèces menacées, comme le mélibée, mais également le cuivré de la bistorte ou encore le damier de la succise. Cette richesse est à mettre directement en relation avec l'extensivité du pâturage pratiqué.

Ce choix fait par Yann de maintenir un pâturage léger sur ces surfaces est un choix engagé car, comme évoqué précédemment, ces zones ont bien souvent été délaissées par manque de productivité, ou modifiées en profondeur.

Parfois, en conséquence de leurs caractéristiques, maintenir ces zones en état peut être chronophage et moins rentable que du pâturage « classique ».

Au-delà de ces aspects purement écologiques, ces terrains apportent en plus d'autres avantages pour Yann :

- Une meilleure résilience, notamment les années sèches, sur des surfaces sur lesquelles il peut se rabattre quand ses secteurs les plus exposés sont secs.
- Une diversité floristique plus importante, engendrée par un chargement léger (en termes d'UGB/ha/an) et des apports très faibles voire nuls en intrants, qui induisent sans aucun doute une profondeur et une diversité dans le goût du comté, qui aujourd'hui s'est beaucoup uniformisée. Yann parle du goût « plat » du fromage. Même s'il ne met pas ses vaches laitières sur cette parcelle, cet exploitant fait ce constat de diversification



Le cuivré de la bistorte, une autre espèce de papillon rare et protégée présente sur la parcelle de Yann. © Nicolas Orliac

du goût sur ses autres pâturages et prairies.

- Une fière participation à la sauvegarde des paysages jurassiens de prairies et de prés-bois fleuris.



Pâturage humide sur les parcelles de Yann Beaufils. La présence de buissons, tout comme la persistance de plantes herbacées sur certaines zones d'une année sur l'autre (bien visibles ici au printemps) sont des conditions sine qua non à la présence du mélibée. © Nicolas Orliac